

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'EAUBONNE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N°2024/062

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation	Nombre de conseillers	À l'ouverture	Délibération n°2024/051
23/05/2024	En exercice :	35	35
	Présents	31	32
	Représentés :	3	3
	Non représenté :	1	0
	Votants :	34	35

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-NEUF MAI, A VINGT HEURES CINQ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 23 mai 2024, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean ; Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, M. LOUVRADOUX Francis, M. MÉNARD Lionel, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMECHE Christiane, M. DUPLAA Jean-Marie, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, Mme BOY Delphine, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. PESSOA Carlos, M. RODSPHON Inthone, Mme ESTRADE Claude, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme ROINÉ Corinne ayant donnée pouvoir à Mme MANA Julia
Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen ayant donnée pouvoir à Mme MATTEI Christine
M. LIMOUZIN Vincent ayant donné pouvoir à M. LE DÛS Bernard

ÉTAIT ABSENT NON REPRÉSENTÉ (jusqu'aux informations de Mme la Maire et la délibération n°2024/051)

M. LE FUR Corentin

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024/062

Subventions de fonctionnement pour l'année 2024
aux associations et coopératives scolaires

Rapporteur : Madame Christine MATTEI, Adjointe à la Maire déléguée à l'Education ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1611-4 ;

CONSIDÉRANT les demandes de subventions formulées par les coopératives scolaires et les fédérations et associations de parents d'élèves ainsi que les rapports et documents budgétaires qui leurs sont annexés ;

CONSIDÉRANT que, chaque année, la collectivité apporte son soutien à l'action des coopératives scolaires et des fédérations et associations de parents d'élèves d'Eaubonne par l'octroi de subventions ;

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'accord pour la demande particulière de l'école *Rabelais* au sujet d'une enveloppe budgétaire supplémentaire relative à l'accès aux transports publics collectifs pour les déplacements sociaux culturels et pédagogiques des élèves vers le Centre-ville d'Eaubonne ;

Après avis des commissions n°4 *Développement Urbain, Gestion patrimoniale, Espace Public, Développement Durable et Transports* et n°1 *Finances locales, Ressources Humaines, Économie locale, Commerce, Démocratie locale et Administration Générale* du 16 mai 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité (35 voix pour) des suffrages exprimés,

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

👉 **ARTICLE 1 : APPROUVE** le versement, pour l'année 2024, des subventions aux associations et coopératives scolaires, conformément au tableau de synthèse ci-dessous :

	Dénomination	Année n effectif par école	Montants 2024	Observations
Écoles élémentaires	Jean Macé	361	819	Méthode de calcul : (effectif x 2,27 €) + 50 € (arrondis à l'euro supérieur) => + 500 € pour école Rabelais /Bus transports publics collectifs
	Paul Bert	392	890	
	JJ Rousseau	278	631	
	Mont d'Eaubonne	375	851	
	Flammarion	379	860	
Écoles maternelles	Rabelais	97	520	
	La Cerisaie	218	495	
	Paul Bert	235	533	
	JJ Rousseau	161	365	
	Mont d'Eaubonne	268	608	
TOTAL A		2 764	6 574	
Collèges	Foyer Coopérative Collège Jules Ferry		744 €	
	Foyer Coopérative Collège André Chénier		650 €	
TOTAL B			1 394 €	
TOTAL A + B			7 968 €	

Dénomination	Montants Subventions 2024
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)	363 €
Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP)	363 €
Conseil des Parents d'Elèves Autonome (CPEA)	189 €
Association des Parents d'Elèves du Quartier JJ Rousseau (APEJJR)	189 €
Association des Parents Indépendants d'Eaubonne (APIE)	189 €
TOTAL A'	1 293 €
Fédération des Délégués de l'Education Nationale (DDEN)	265 €
TOTAL B'	265 €
TOTAL A' + B'	1 558 €

**Le Secrétaire de Séance,
L'Adjoint à la Maire délégué
au Développement Durable,**



Quentin DUFOUR

**La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération Val Parisis,**



Marie-José BEAULANDE

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le :

Publiée le :

Exécutoire le :

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication

Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN	☐ Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT	☐ Lylia SÉNÉCHAL
DGA Ressources	Directeur Général des Services